

LES CHAMBRES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT INTERPELLENT LES CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES AVEC UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES : « ET SI VOUS AGISSEZ POUR L'ARTISANAT ? »

À l'approche des élections municipales de mars 2026, le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) renforce son engagement auprès des collectivités locales et de leurs élus en mettant à disposition des candidats un guide des bonnes pratiques. Cet outil pratique est destiné à soutenir leurs réflexions et leurs programmes en faveur de l'artisanat et du développement économique local.

Ancrées dans chaque territoire, les CMA entretiennent depuis toujours un lien étroit avec les collectivités locales. Ensemble, elles déploient des actions spécifiques destinées à appuyer les stratégies locales de développement, d'animation et de promotion de l'artisanat. Présent dans tous les territoires, grandes métropoles, communes rurales ou quartiers prioritaires, l'artisanat constitue un pilier essentiel du dynamisme local. Avec 2,2 millions d'entreprises et plus de 3,1 millions d'actifs, il représente un moteur majeur pour l'économie de proximité, l'insertion professionnelle et la formation des jeunes.

A l'occasion des prochaines élections municipales, les CMA proposent aux candidats une nouvelle édition de leur guide des bonnes pratiques. Conçu comme une véritable ressource pratique, c'est un outil concret, utile dès la phase de campagne et tout au long du mandat. Il présente des initiatives éprouvées menées partout en France, y compris en Outre-Mer, portées par les CMA en faveur du développement de l'artisanat dans les centres-villes et centres-bourgs, en accompagnement de l'installation des artisans ou de leur montée en compétences numériques, de leur transition écologique, etc.

« En renforçant l'emploi local, les entreprises artisanales contribuent directement à la cohésion sociale et à la résilience des territoires. Elles participent quotidiennement à l'équilibre économique des communes et au dynamisme de leur vie locale. Parce que la réussite des territoires est un objectif partagé, le réseau des CMA appelle les élus à se mobiliser pleinement pour l'artisanat en s'appuyant sur le guide des bonnes pratiques municipales. Mesdames, Messieurs les candidats, et si vous agissiez pour l'artisanat ? » déclare Joël Fourny, Président de CMA France.

Contact presse : Marie Respingue – CMA France
07 45 08 48 53 - respingue@cma-france.fr

COMMUNIQUÉ